



Fabienne Sents



Laurent Godard



Cécile Frolet



Damien Puygènerie



Guillaume Bras

UN PROJET DANS L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ?

Le projet de réaménagement de la place Armand-Pugnot s'affiche devant le cinéma, bravache !

Pourquoi cette obstination à poursuivre la démarche de restructuration de la place Armand-Pugnot avec un projet autant controversé, pour ne pas dire rejeté et si mal concerté ?

Dès 2022, dans nos tribunes de mai et décembre, puis dans celles de mai et novembre 2024 et de janvier 2025, nous alertions déjà sur la méthode, le manque de prise en compte des usages actuels et de ce qu'ils pourraient être dans le futur, sur les objectifs des réhabilitations des bâtiments municipaux, sur les priorités et le phasage des travaux, sur l'absence de vision globale du projet et des liens nécessaires avec le devenir de la Grande-Rue.

Et ne parlons pas du flou financier du projet !

Les scénarios présentés, basés sur des postulats prédéfinis et réducteurs où l'on parle plus de m² que d'usages sont une erreur et ne permettent en aucun cas de converger.

Une agora en plein soleil pour quoi faire ?

En quoi l'aménagement de ce qui ressemble plus à un parking relai sur le haut de la rue Honoré de Balzac met-il en valeur l'arrivée sur le bourg ? Rend plus visible la rue commerçante ?

Comment la majorité peut-elle croire que relooker la place va la vitaliser s'il n'y a pas d'engagements forts sur la dynamisation de la Grande Rue.

Le seul point d'accord que nous avons sur le projet est la réalisation d'un étage supplémentaire de stationnement sur le parking à l'arrière de Charminelle. Et pour nous c'est le premier point à réaliser. (en sachant que la rénovation du bâtiment qui accueillera la poste est en cours et n'a jamais été un point remis en question).

Encore une fois, nous ne comprenons pas cette obstination à poursuivre le projet affiché.

Élections municipales ou pas, appuyer sur le bouton pause, reprendre les études et la concertation est une nécessité. Dans projet d'intérêt général, il y a un général. Nous sommes bien loin de ce niveau d'adhésion.

Cette obstination est bien peu respectueuse de la parole des Voreppins. Elle cristallise les désaccords alors que l'objectif est d'aménager un centre bourg agréable, vivant et dynamique pour tous.

Cherchez l'erreur !

PS : D'autre part, depuis septembre, nous sommes rentrés en période pré-électorale et chaque élu se doit de faire attention à ne pas utiliser les moyens municipaux et les projets pour faire sa propre promotion électorale. La présence systématique d'un stand élus le vendredi lors du marché devant les totems porte à ce titre quelque peu à confusion.

Le groupe VoreppeAvenir

Retrouvez toutes nos interventions sur VoreppeAvenir.fr

DE LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC

Dans la tribune d'octobre l'opposition tente de faire croire que les travaux réalisés en ce moment ne seraient ni utiles, ni importants.

C'est un raccourci facile en période préélectorale.

Alors elle passe sous silence les projets structurants sur lesquels leurs élus se sont soit montré favorables, soit sur lesquels, parce que les concertations, les échanges, les études préalables que bien souvent ils réclament, décalent le temps effectif de réalisation.

Oui, nous avons accompagné depuis 10 ans la création du quartier de l'Hoirie avec le Pays Voironnais, quartier dont la densité d'habitat a été réduite de 25% par rapport au projet initial voté par leurs soins. Quartier qui aujourd'hui offre des services (cabinets de médecins et paramédicaux, une résidence à vocation d'accueil de personnes âgées), des logements locatifs et d'accession sociale, des logements privés, un commerce attractif au-delà du territoire de Voreppe...

Oui, l'avenue Henri Chapays a changé de physionomie. C'est une avenue qui est plus apaisée, avec des trottoirs et pistes cyclables pour les modes actifs, où la vitesse des véhicules passe à 30km/h. Une avenue où les friches industrielles et les lieux de stockage de grues qui défiguraient le cadre de vie ont disparu. Une avenue où la mutation nécessaire en vue de préserver les espaces naturels a été anticipée bien avant les textes de loi par la reconversion de ces espaces abandonnés.

Oui, le PAEN (périmètre de protection des espaces agricoles et naturels) qui préserve à long terme nos plaines et nos coteaux sera définitivement voté ce mois par l'assemblée départementale après de longs temps d'élaboration avec les plus concernés, nos agriculteurs qui chaque jour nous nourrissent.

Oui, la gestion du patrimoine arboré est une priorité pour anticiper le renouvellement des arbres et arbustes.

Oui, Voreppe consolide son label « 3 Fleurs » qui récompense les efforts de la commune dans la gestion raisonnée et durable de son espace public tant dans sa gestion de l'eau, de ses plantations, de son entretien des espaces verts...

Oui, dans chaque quartier des espaces de répit, des espaces plus arborés, des espaces conviviaux sont demandés par les habitants. Faudrait-il, sous prétexte que l'on est en fin de mandat ne pas accéder aux demandes raisonnables exprimées par les riverains et appuyées notamment par les comités de quartier ?

Oui, les affaires courantes seront gérées et l'ensemble des travaux et commandes sera exécuté et cela s'appelle la continuité du service public.

Pour les autres enjeux, le temps de l'élection et de la campagne viendra.



Vos élus de Vivons Voreppe 2020